



*Communiqué de presse
Paris, le 29 juin 2016*

Le contrat de ville de Paris, un objectif ambitieux et tenu de l'État

Lundi 27 juin s'est tenu le comité de pilotage du contrat de ville de Paris, sous la présidence de Sophie Brocas, préfète, secrétaire générale de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, et de Colombe Brossel, adjointe à la maire de Paris chargée de la sécurité, de la prévention, de la politique de la ville et de l'intégration.

Le contrat de ville de Paris, signé il y a un an, en présence du Premier ministre Manuel Valls, a été élaboré selon une démarche partenariale, qui associe l'État, la mairie de Paris et douze autres institutions.

Une mobilisation de l'État sans précédent

L'État s'est engagé à mobiliser ses crédits à hauteur de 29 millions d'euros au profit des quartiers, en se fixant 63 objectifs chiffrés. Un an après, le premier bilan démontre que ces objectifs sont atteints ou dépassés.

Avec près de 200 adultes-relais qui se déploient sur son territoire et une enveloppe en augmentation de 10 % suite aux décisions des comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté, les quartiers prioritaires de Paris ont bénéficié d'une attention particulière de l'État.

Cette mobilisation des crédits, dédiés aux territoires les plus fragiles, est sans précédent sur Paris et peut être précisément évaluée grâce aux indicateurs que s'est fixé l'État afin d'objectiver son action.

Liste des partenaires du contrat de ville

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris / Ville de Paris / Région d'Île-de-France / AORIF / Rectorat de Paris / Parquet de Paris / Caisse des dépôts / Caisse d'allocations familiales de Paris / Agence régionale de santé / Préfecture de police / Pôle emploi / Mission locale de Paris / BPI

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>